

La représentation politique

Du même auteur :

The Palgrave Handbook of Political Elites, Palgrave-Macmillan, 2017 (co-direction avec H. Best, J. Higley *et al.*)

Rethinking Social Distinction, Palgrave-Macmillan, 2013

The Sociology of Elite Distinction : From Theoretical to comparative perspectives, Palgrave-Macmillan, 2010

Culture Troubles : Politics and the interpretation of meaning, The University of Chicago Press, 2006 (en collaboration avec P. Chabal)

Political Leadership in a Global Age : The Experiences of France and Norway, Ashgate, 2003 (co-direction avec H. Baldersheim)

Élites et représentations politiques : La culture de l'échange inégal au Nigeria, Presses universitaires de Bordeaux, 2002

Le (non-)renouveau des élites en Afrique subsaharienne, CEAN Bordeaux, 1999 (direction d'ouvrage)

Africa Works : Disorder as political instrument, James Currey Oxford, 1999 (en collaboration avec P. Chabal); version française, Economica, 1999; version espagnole, Bellaterra, 2001

Transitions démocratiques africaines : Dynamiques et contraintes, Karthala, 1997 (co-direction avec P. Quantin)

Paris, Pretoria and the African Continent : The international relations of states and societies in transition, Macmillan, 1996 (co-direction avec C. Alden)

La Zambie contemporaine, Karthala, 1996 (co-direction avec J. Chileshe)

Société et politique au Nigeria, CEAN Bordeaux, 1992

French Revolution : A Nigerian perspective, Macmillan, 1990 (co-direction avec E. Nwokedi)

Leading Issues in Territorial Decentralisation in Nigeria and France, Ahmadu Bello University Press, 1989 (co-direction avec E.A.O. Oyeyipo *et al.*)

JEAN-PASCAL DALOZ

La représentation politique

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : Licia Ronzulli et sa fille au Parlement européen.

© REUTERS/Vincent Kessler.

L'auteur et l'éditeur remercient Madame Ronzulli de les avoir autorisés à utiliser cette image et Madame Lechleitner (Institut Universitaire Européen de Florence) pour son aide précieuse.

Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

© Armand Colin, 2017

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur,

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.armand-colin.com

ISBN 978-2-200-61453-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Je remercie mon frère Lionel ainsi que mes chers amis historiens, Patrick Bayard et Yann Fauchois, pour leur relecture très attentive du manuscrit de cet ouvrage que je dédie affectueusement à ma mère, Dolly D.

Introduction

OBJET MAJEUR DE RÉFLEXION pour l'analyse politique, la question de la représentation suscite depuis fort longtemps, et continue de susciter, un intérêt considérable. Qui suit la production académique anglophone et francophone en la matière constate que pas moins d'une demi-douzaine de livres paraissent chaque année actuellement, et bien des articles. Cependant, l'abondante littérature concernée se révèle de plus en plus dispersée, s'inscrivant dans toutes sortes de traditions qui tendent à s'ignorer les unes les autres.

Face à ce relatif éparpillement, le présent ouvrage aura notamment pour objectif d'offrir un large panorama des multiples lectures proposées au sujet de la représentation politique; et pour ambition d'aboutir à une vision synthétique qui transcende quelque peu les vues partielles, souvent partiales, qui en sont données. Il s'agira de mettre en lumière tant les lignes de convergence que les oppositions entre approches issues de diverses disciplines et courants de pensée ayant contribué à une meilleure compréhension du type de rapport politique examiné ici. Il s'agira aussi parfois d'entraîner le lecteur vers des voies encore guère explorées.

Il convient bien sûr de préciser ce qui est entendu par la notion de représentation politique. Disons d'emblée qu'en l'occurrence, l'exercice s'avère délicat. Cela est dû à la polysémie du terme « représentation(s) » qui, dans le langage courant comme dans ses usages savants, revêt plusieurs acceptions. Afin d'éclairer au mieux un certain nombre d'enjeux sémantiques fondamentaux mais également d'introduire par ce biais à l'agencement de notre livre, nous allons consacrer les pages qui suivent à une indispensable discussion liminaire autour du mot. Pour ce faire, nous opérerons en trois temps. Nous procéderons à un premier défrichage des divers sens repérables. Puis nous nous emploierons à regarder comment, dans le domaine des humanités et celui des sciences sociales, se trouve appréhendé le terme, volontiers érigé en concept. Enfin, nous considérerons l'avantage qu'il peut y avoir à traiter de la représentation politique en sachant jouer de l'ambiguïté sémantique de la notion.

Sur la polysémie du terme « représentation(s) »

Dans la langue française, comme dans la langue anglaise, le mot en question est à la fois omniprésent et beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Bien que les avis divergent plus ou moins à cet égard, on peut estimer que trois sens principaux se dégagent. Pour résumer ceux-ci, on dira que le terme exprime l'idée de vision mentale : renvoyant à des perceptions, des conceptions. Par représentation, on entend aussi le processus consistant à tenir la place d'autrui, en vertu notamment de mécanismes de délégation ou de prise en charge d'intérêts, de fonctions. Troisièmement, le terme évoque l'univers théâtral, celui de la scène, des rôles. Avant d'en venir à des constatations générales sur de possibles dénominateurs communs entre les acceptions puis sur l'étymologie et l'historique du mot, observons ce triple sens d'un peu plus près.

Perceptions – figurations

Ainsi que l'on s'en rend compte dès que l'on pense à sa tournure verbale pronominale (se représenter), le terme de représentation désigne donc la capacité du cerveau humain à former des images d'éléments qui ne sont pas présents. Ces images mentales peuvent reposer sur des perceptions sensibles, des souvenirs, des (re)connaissances abstraites, voire relever d'un imaginaire personnel ou collectif. Prenons un exemple, mettons le mot « Lesotho », afin de souligner la multiplicité de ce qui est potentiellement en jeu ici. Dudit mot résulteront des représentations extrêmement dissemblables dans l'esprit de quelqu'un pour qui il ne suggère rien *a priori*, d'un homme ou d'une femme qui a vaguement entendu parler de ce petit royaume africain enclavé, d'un individu qui se rappelle plus ou moins avoir vu un reportage à son sujet, d'un voyageur qui a séjourné brièvement à Maseru, et d'un habitant de ce pays qui a été élevé, scolarisé sur place et y passe son existence. Particulièrement fascinantes sont les combinaisons entre les diverses sources qui vont contribuer à nourrir les représentations. Pour poursuivre notre illustration, l'étranger ayant visité le pays en question a des chances d'en conserver des visions assez précises. Toutefois celles-ci n'effaceront pas forcément l'image qu'il s'en était créée auparavant, pas plus qu'elles ne supplanteront des lectures qu'il aura eu le loisir d'effectuer ultérieurement. Nous reprendrons cette discussion plus loin, du point de vue des sciences humaines et sociales.

Pour l'instant, à ce stade initial de notre propos, il importe de faire état d'un versant *plus actif* de ce premier sens de la représentation dans le langage courant. On glisse alors d'une image mentale relativement passive à la manifestation de celle-ci. Ainsi peut-on représenter tel ou tel éléments d'un territoire en traçant une carte. Ce qui est remarquable à la suite de ce genre d'opération, c'est que le résultat obtenu aura éventuellement une certaine propension à rétroagir sur la représentation mentale originelle. On tendra à percevoir désormais ledit territoire sur la base de la carte établie. Sa représentation sera transmissible et utilisable par d'autres personnes parcourant la région (à condition néanmoins que les codes utilisés soient intelligibles pour ces dernières). Qui aborde la représentation de la sorte aboutit à un schéma à trois dimensions : une réalité observable ou imaginable, la perception de celle-ci, et sa représentation (ici en tant que transcription concrète).

Vicariance

La prise en considération du deuxième sens du terme, renvoyant au fait d'œuvrer au nom d'un autre individu ou d'un groupe, nous conduit sur un terrain assez différent. Il n'existe malheureusement ni en français ni en anglais de vocable pour évoquer spécifiquement ce type de représentation¹. En conséquence, certains auteurs s'empressent d'accoler les adjectifs « juridique » ou « politique » au substantif. Mais ceci n'est guère satisfaisant. D'une part, il convient de souligner que la représentation envisagée sous cet angle ne s'inscrit pas nécessairement dans un cadre contractuel ou institutionnalisé. Elle s'applique également à des contextes très informels, mettant en rapport le leader d'une faction et ses supporters par exemple. De surcroît, il va de soi que les mécanismes de représentation impliquant une relation mandataire-mandant ne concernent pas le seul monde politique : l'avocat représente son client, le conseil d'administration d'une entreprise ses actionnaires, les syndicats leurs adhérents, etc. Enfin, signifions d'ores et déjà que les représentations « mentales » et « théâtrales » peuvent être tout aussi éminemment politiques.

Nonobstant ses connotations d'infériorité, on retiendra faute de mieux le terme de vicariance pour subsumer ce dont il est question ici.

1. Il est volontiers rappelé qu'en allemand, en revanche, l'on dispose de plusieurs termes renvoyant à diverses modalités de représentation.

C'est-à-dire la faculté d'agir en tant que remplaçant ou de défendre les intérêts d'autrui (mais peut-être aussi les siens) en jouant les intermédiaires eu égard à une tierce partie.

Théâtralité

Le troisième sens repérable, qui évoque donc le domaine du théâtre, se révèle ambivalent. Il est susceptible d'exprimer l'idée d'une coupure majeure entre acteurs et spectateurs : les premiers évoluant sur une scène à part, souvent placée sous les feux de la rampe, et vecteur de transcendance. Cependant, on peut tout au contraire mettre l'accent sur un processus de fusion. La représentation théâtrale est donc potentiellement synonyme aussi bien de distanciation que de coprésence, voire de communion. Ensuite, s'il est courant d'appréhender ce genre d'univers en termes d'artifice, de simulacre trompeur, force est de constater qu'il s'avère fréquemment source de contraintes également. Les acteurs sont toujours plus ou moins dépendants de conventions répétitives, tenus d'endosser des rôles préexistants, liés à des répertoires.

Qui s'intéresse à la représentation en ce sens pourra tenter de saisir les effets de mise en scène visant au paraître. À cet égard, pour décrypter ce qui se joue, on recourra volontiers au propre vocabulaire du secteur concerné (décor, coulisses, coups de théâtre...). Il importe toutefois de ne pas négliger les dimensions astreignantes pesant sur les acteurs « en représentation », selon la formule consacrée. De même, s'agissant des rapports scène-audience, convient-il de raisonner non pas uniquement en référence à une logique d'ascendant, mais du point de vue d'éventuels phénomènes d'identification de la part du public.

Quelques remarques d'ordre linguistique

À la question de savoir s'il existe un commun dénominateur entre les trois sens distingués plus haut, il est possible de répondre dans une certaine mesure par l'affirmative. Dans les trois cas effectivement, nous avons affaire à un processus *via* lequel quelque chose (une réalité extérieure, une collectivité, un personnage) qui ne se trouve pas là concrètement est néanmoins rendu présent grâce à un

intermédiaire : une image, un mandataire ou un acteur. Dans toute représentation, mentale, de l'ordre de la vicariance ou théâtrale, il y a donc à la fois, contradictoirement, une absence et une présence. Ceci amène à s'interroger sur les modalités, souvent symboliques, de cette présence et sur ce que signifie exactement le préfixe « re ». On peut avancer qu'il renvoie au fait de produire *hic et nunc* ce qui n'est plus (temporellement) ou ce qui se tient ailleurs (dans l'espace ou de manière virtuelle). Cependant, assez couramment, le préfixe dénotera non seulement une substitution mais une figuration, la re-présentation prenant une forme perceptible par autrui. Quelquefois, elle relèvera même d'une véritable exhibition, le préfixe ayant alors valeur d'intensification.

Étymologiquement, le terme procède du verbe latin *repraesantare* qui était utilisé pour exprimer l'acte de se présenter en personne devant une audience (et l'on ressent déjà une petite connotation de théâtralité) ou pour rendre compte de la capacité qu'ont certains objets, mais aussi l'art oratoire, d'évoquer des réalités abstraites. Les spécialistes du concept, ayant enquêté sur les primes occurrences du vocable en ses différents sens, soulignent toutefois que le nom dérivé de *repraesantio* pouvait revêtir la signification d'images mentales ou de figuration à travers une œuvre d'art dès le 1^{er} siècle de notre ère, chez Quintilien et Pline l'Ancien respectivement. Le recours au verbe *repraesantare* au sens de la vicariance (en l'espèce d'une « lieutenance », autrement dit d'une délégation d'autorité du haut vers le bas) est attesté au IV^e, tandis que la notion de représentation théâtrale n'apparaît pas avant la fin du Moyen Âge¹.

Ajoutons que la montée du christianisme en Occident contribuera pour beaucoup au développement de visions en termes de représentation, qu'il s'agisse de décrire le fils en tant qu'incarnation du père dans le cadre de la Trinité, de la transsubstantiation du pain et du vin en corps et sang du Christ, ou de l'idée d'un pape représentant de Dieu sur Terre, « vicaire de Jésus ». Ce terreau théologique est souvent jugé comme ayant favorisé l'avènement de conceptions de la représentation politique, appelées à s'épanouir au fil des siècles.

1. Dans un ouvrage classique, *The Concept of Representation*, Berkeley (University of California Press, 1967), tâtonnant à bien des égards, mais fondateur, la philosophe Hanna F. Pitkin consacre un appendice à l'étymologie du terme. Cf. également A. Podlech, « La représentation : une histoire du concept », *Trivium*, n° 16, 2014 [1972]. On fera remarquer que les écrits sur les origines et les avatars du terme se révèlent assez divergents.

Les usages du terme dans la littérature savante : repères disciplinaires

Poursuivons notre travail d'approche en considérant maintenant, un peu plus longuement, la manière dont les disciplines académiques appréhendent la question de la représentation et les enseignements éclairants que nous pouvons en tirer. Chacun de nos trois sens donnant lieu à des analyses, nous allons les reprendre tour à tour.

L'étude des représentations mentales

Le concept de représentations (plutôt au pluriel) se voit largement employé dans de nombreux champs disciplinaires interrogeant la perception des réalités extérieures et leur articulation. On retrouve par ailleurs le versant davantage « actif » évoqué plus haut, renvoyant à une traduction concrète de ce qui est présent à l'esprit.

Les philosophes se préoccupent depuis l'Antiquité des représentations que l'homme se fait du monde qui l'entoure. On songe notamment à la phénoménologie ou encore aux profondes questions abordées par des spécialistes du langage de Peirce à Austin en passant par Wittgenstein¹. Sans prétendre entrer ici dans le détail, on voudrait mettre l'accent sur deux points. Premièrement, les travaux philosophiques soulignent que les représentations impliquent une certaine « mentalisation » qui ajoute quelque chose au monde, le dédouble. Dès lors, qui dit représentations dit second degré et un minimum de recul, quand bien même on n'en aurait pas conscience. Le deuxième point a trait au fait que la réflexion sur ce thème relève d'un genre assez particulier, en ceci qu'elle amène à se pencher non pas sur la réalité mais sur la pensée de la réalité, voire sur l'hypothèse que nombre de réalités ne seraient que représentations. On se situe donc en décalage avec une vision en quête de connaissance objective, insistant sur l'importance d'adopter une démarche rompant avec la *doxa*. Il s'agit au contraire de pénétrer dans les têtes et d'essayer de saisir les perceptions qui s'y révèlent, fussent-elles manifestement « erronées ».

Un aspect essentiel, mis en avant tant par les anthropologues que les sémiologues, est que les représentations mentales dépendent de codes

1. La veine philosophique tend fort heureusement à sortir de présupposés en termes de « réel » se tenant derrière les apparences pour s'intéresser de plus en plus à des réalités qui ne sauraient être que contextuelles. En ce sens, voir H. Putnam, *Representation and Reality*, Cambridge MA, MIT Press, 1988.

culturels (incluant une dimension langagière mais pas uniquement). Ceux-ci affectent les représentations personnelles mais s'avèrent surtout indispensables dès qu'il convient de communiquer. On entre dans le domaine des *représentations collectives* qui intéressent au plus haut point les sciences sociales. En anthropologie interprétativiste, l'étude des univers de sens partagés est ainsi considérée comme cruciale¹, tandis que dans d'autres traditions au sein de cette discipline on raisonnera plutôt en termes de « registres » ou de « systèmes » culturels. En tout cas, on aboutit à des analyses relevant la présence de représentations qui sont à la fois facteur d'unité (identitaire) et de distinction par rapport à des groupes étrangers. Il est alors courant de parler tout bonnement de *représentations culturelles*.

De leur côté, les historiens ont développé des perspectives relativement proches, à travers l'adoption de la notion de *mentalités*. Celle-ci renvoie, selon la fameuse définition de Lucien Febvre, à une sorte d'« outillage mental » dont va se doter un groupe historiquement donné. Ce genre d'optique a surtout été utilisé pour faire référence à des contextes dans lesquels un cadre de pensée paraît s'imposer à l'ensemble des membres d'une société (du légionnaire de base à l'empereur, déclarait Jacques Le Goff à propos du monde romain), ledit cadre de pensée impliquant un imaginaire ancré dans la longue durée mais susceptible d'évoluer².

De telles lectures des représentations collectives se sont vues fortement critiquées par des auteurs qu'irritait l'absence de réflexions sur les logiques de domination. Au fur et à mesure que les sociétés se différencient, se pose effectivement la question des clivages représentationnels en leur sein même. Des classes, ou d'autres types de catégories sociales, vont avoir tendance à déployer des modes spécifiques de perceptions. D'où la prise en compte de *représentations sociales*, qui se verra naturellement privilégiée en (psycho-)sociologie³. Dans la lignée des approches marxistes mettant l'accent sur le rôle des idéologies, on débouche le

1. Cf. C. Geertz, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973 et, pour une application à la science politique, P. Chabal et J.-P. Daloz, *Culture Troubles : Politics and the interpretation of meaning*, Chicago, The University of Chicago Press, 2006.

2. Voir par exemple H. Martin, *Mentalités médiévales II : Représentations collectives du XI^e au XV^e siècle*, Paris, PUF, 2001.

3. Cf. D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989. On peut faire remonter cette veine d'une part aux écrits d'Émile Durkheim sur les représentations collectives et de l'autre à la démarche « compréhensive » prônée par Max Weber, consistant à privilégier ce qui fait sens pour les acteurs sociaux impliqués.

plus souvent soit sur des schémas en termes d'emprise de la classe supérieure, soit sur la mise en évidence d'une autonomie relative des cultures subordonnées par rapport à des *représentations* dites *dominantes*¹. Beaucoup de travaux contemporains sur les groupes marginalisés aboutissent en ce sens à des interrogations dialectiques autour de la normativité sociale et de la déviance, couramment abordées en référence à la thèse gramscienne de l'hégémonie. Cependant, il est des analystes pour estimer *a contrario* qu'en notre période « post-moderne », on assisterait plutôt à un éclatement sans précédent des conventions et à une inflation de représentations hétérogènes, démultipliées par l'accès à de nouvelles technologies.

Il importe enfin de mentionner des *représentations* qualifiables de *politiques*. Sont étudiées entre autres les perceptions prévalant à l'intérieur de certaines institutions, la dimension cognitive des politiques publiques ou encore, en relations internationales, la dynamique des représentations des acteurs engagés dans un conflit. Et puis l'on pense bien sûr à la nébuleuse des perspectives idéelles, chère aux auteurs animés par une conception normative et volontariste du politique.

Cela nous amène à la facette des représentations mentales qualifiée ci-dessus de plus « active » : de l'ordre de la figuration. Il s'agit d'une thématique concernant au premier chef les spécialistes de l'esthétique. Ainsi, dans le domaine pictural, la plupart des œuvres peuvent être appréhendées en tant que représentations. Intéresse particulièrement historiens et sémiologues de l'art, sous cet angle, la question des rapports complexes entre ce qui se trouve représenté et la manière de le représenter ; ceci mettant évidemment en jeu des conventions, les influences que l'artiste a subies, sa maîtrise, sa subjectivité, son désir éventuel d'innovation, etc. Nous nous immisçons dans un corpus de travaux souvent passionnants et d'une stimulante richesse pour les analystes de la représentation. Ils mériteraient de longs développements. On se contentera ici de faire allusion à quelques aspects élémentaires, utiles à la suite de notre propos.

Prenons l'exemple d'une peinture de paysage. Qui connaît bien les lieux dépeints pourra jauger le degré de ressemblance à l'égard du paysage réel. Même si l'artiste est mu par une ferme intention de véracité,

1. On songe notamment aux approches bourdieusiennes dans le premier cas et aux travaux de l'école dite de Birmingham, identifiant des logiques de résistance, dans le second.

sa réalisation instaurera forcément un décalage (lié au cadrage, à l'usage plus ou moins judicieux des couleurs, à sa propre vision, à l'atmosphère du moment, etc.). Il est possible non seulement d'évaluer dans quelle mesure la représentation obtenue est fidèle ou trahit l'original mais de se demander si le résultat obtenu est décevant par rapport à celui-ci ou paraît l'améliorer, le dépasser. Il sera envisageable de monter en généralité et d'évoquer des querelles classiques en termes d'incapacité de la peinture à produire davantage qu'une pâle imitation des beautés de la nature ou, au contraire, de supériorité de l'œuvre d'art en comparaison avec un monde extérieur jugé prosaïque. Quoi qu'il en soit, dans toute figuration se pose la question de l'inévitable *hiatus* entre ce qui est représenté et l'interprétation qui en est donnée. C'est ce *hiatus* qui n'en finit pas de fasciner bien des spécialistes de la représentation, au-delà de l'univers esthétique – d'où, d'ailleurs, la possibilité de schématisations plus ou moins transposables, y compris dans le domaine politique¹. Si l'on introduit de surcroît le fait qu'il y a de fortes chances pour que le peintre et le spectateur demeurent assujettis à des systèmes de représentation, perçus comme appropriés ou allant de soi, on en vient à un autre type de questionnement relatif à la primauté de telle ou telle convention. On aborde alors des interrogations encore plus fondamentales sur les rivalités entre représentations concurrentes, leur essor et leur déclin.

En sciences sociales, un nombre non négligeable d'ouvrages intitulés « *politics of representation* » traitent précisément de la mise en place et de l'imposition de certaines grilles de représentation². On s'éloigne d'une approche des représentations en tant qu'imitation de la réalité pour passer à des lectures en termes de visions rivales. Au sein du courant dit constructiviste, on en arrive à des perspectives selon lesquelles il n'y aurait plus de réalité objective. Quasiment tout relèverait de constructions arbitraires, pouvant être déconstruites et éventuellement reconstruites au gré des prédilections des auteurs. Ainsi des anthropologues vont-ils s'employer à remettre foncièrement en cause les catégories identitaires engendrées sous la colonisation et perdurant ensuite.

1. À cet égard, F.R. Ankersmit (voir notamment son *Aesthetic Politics*, Stanford, Stanford University Press, 1996) n'hésite pas à établir un parallèle entre représentation esthétique et représentation politique qui impliqueraient nécessairement, l'une comme l'autre, la présence d'un *gap*, par opposition à une vision mimétique.

2. Par exemple, T.L. Lott, *The Invention of Race : Black culture and the politics of representation*, Malden, Wiley-Blackwell, 1999 ; M. Pickering, *Stereotyping : The politics of representation*, New York, Palgrave, 2001.

La sociologie critique va développer des analyses sur « la construction sociale de la réalité » ou encore sur « la lutte pour la représentation légitime du monde social ». Portant son attention sur les représentations (internes et externes) de sous-cultures diverses, mais rompant avec l'économicisme et toute visée téléologique, la veine post-marxiste des « *cultural studies* » va quant à elle s'intéresser à l'éclosion de profils et de styles inédits¹. D'autre part, des historiens vont multiplier les travaux sur « la création », « l'invention », « la fabrication », « la production » d'un grand nombre de représentations, soulignant leur caractère historiquement situé, voire contingent². La recherche historique va particulièrement s'attacher à l'étude des périodes révolutionnaires, moments décisifs lors desquels on assiste à d'impitoyables batailles pour tenter de faire triompher une certaine représentation de la société et des instances politiques, entre autres. On peut évoquer également les approches « post-modernistes », fortement influencées par les analyses foucaaldiennes mettant l'accent sur discours et pouvoir. On voit très clairement à travers ce genre d'orientation, s'en prenant radicalement aux groupes « dominants » et célébrant toutes sortes de cultures « opprimées », en quoi le terme de représentations a pris un nouveau cap.

Il s'agit moins désormais d'un concept central pour tenter de comprendre comment le monde se trouve saisi ou figuré, que d'un instrument ambitionnant de le transformer : de nouvelles représentations devenant systématiquement opposables aux anciennes³.

L'étude de la représentation des intérêts

Le travail de réflexion autour de la deuxième acception, celle que nous avons subsumée sous le label de « vicariance », se voit assez largement mené par les juristes, les spécialistes de philosophie politique, les historiens des idées et, bien sûr, des politistes. Il est envisageable de privilégier un point de vue « technique » (juridique), normatif (à l'instar de tant d'essais qui visent moins à étudier les mises en œuvre concrètes

1. Cf. S. Hall, J. Evans et S. Nixon, *Representation*, Londres, Sage, 2^{de} édition, 2013.

2. Parmi un très grand nombre de références possibles ici, on citera l'ouvrage classique de B. Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the origin and spread of nationalism*, Londres, Verso, 1983. Voir également les considérations générales de R. Chartier dans son article « Le monde comme représentation », *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, 44/6 (1989), pp. 1505-1520.

3. Par exemple, des féministes et les mouvements transgenre tentent d'introduire depuis quelques années dans diverses langues un nouveau pronom personnel quand il s'agit de renvoyer à une personne sans préciser son sexe. Il en a résulté des débats virulents, notamment en Suède.

de ce type de disposition qu'à disserter sur ce qu'il devrait être) ou plus « scientifique ». On tendra alors à mobiliser non seulement le terme de représentation (cette fois au singulier) mais aussi d'autres, apparentés, à commencer par le verbe « représenter », les substantifs « représentants », « représentés », voire « représentativité » ainsi que l'adjectif « représentatif ».

Les analyses politiques s'inscrivant dans cette tradition ont souvent en commun une vision relativement étroite de ce qu'est censée être la représentation. La plupart des auteurs l'entendent en tant que notion fondatrice des régimes démocratiques « modernes », c'est-à-dire impliquant non point une démocratie directe, comme dans la cité athénienne classique, mais le truchement de représentants. On interrogera certes volontiers les prémices d'une telle conception de manière rétrospective, aboutissant parfois à des ouvrages qui évaluent des étapes clés du passé à l'aune de nos arrangements actuels¹. En ce sens, l'histoire de la représentation politique est décrite comme au mieux balbutiante au sortir de la période médiévale ; elle s'élaborerait en Angleterre au xvii^e siècle, puis aux États-Unis et en France à la fin du suivant, avant de connaître des développements majeurs aux xix^e et xx^e, liés à la diffusion du modèle, à l'extension du suffrage, à l'essor des partis, etc. Autrement dit, appréhendée ainsi, cette forme de rapport politique ne concernerait guère que les périodes dites moderne et surtout contemporaine (au sens français de ces termes), mais se verrait désormais fortement remise en question, si l'on en croit maints commentateurs. Il convient d'ajouter que bien des philosophes et des historiens du politique raisonnent de manière nominaliste, se sentant fondés à parler de représentation seulement et seulement si le terme est repérable dans les textes de certains penseurs ou dans le discours des acteurs.

Il est toutefois possible de concevoir une approche beaucoup plus large de la représentation politique et d'estimer par exemple que le « chef traditionnel », intercesseur entre le monde des dieux et celui des vivants, les envoyés officiels d'une cité antique chargés de parlementer avec une entité politique voisine, le seigneur féodal contractant alliance pour protéger son fief et ses gens, le dictateur s'exprimant au nom de son pays à la tribune des Nations Unies, ou

1. Cf. notamment l'ouvrage de M. Brito Vieira et D. Runciman, *Representation*, Cambridge, Polity, 2008, auteurs raisonnant sans cesse du point de vue de ce qui « manquerait » dans telle ou telle conception antérieure (type de démarche inévitablement ethnocentrique, il faut le dire).

disons le lobbyiste entreprenant de promouvoir tels ou tels intérêts à Bruxelles sont, pour le moins implicitement, dans une posture de représentation politique. Si l'on adopte une vision extensive, se pose évidemment la question de la construction de l'objet « représentation » sachant que ce genre de relation semble pouvoir se manifester dès qu'il y a un minimum de différenciation politique. Cependant, on n'est pas rigoureusement tenu d'en donner une définition préalable qui sera appliquée ensuite systématiquement dans le cadre de lectures déductives. Il est également envisageable de privilégier une démarche inductive, et sagement comparative, partant de réalités observables (ou susceptibles d'être restituées historiquement) afin de parvenir sur cette base à la mise en place d'une grille d'analyse attentive aux similitudes et aux variations. Cette grille peut consister entre autres à considérer divers types de représentants (gouvernants, parlementaires, agents plénipotentiaires, porte-parole, et plus généralement toute personne jouissant d'une délégation d'autorité de nature politique). Elle amène aussi à examiner ce qui est représenté : des territoires, le peuple, des catégories sociales, une clientèle, des idéologies, des opinions...

Ici, quand bien même il peut apparaître réducteur, le terme d'intérêts s'impose, à condition toutefois de prendre en compte les modalités concrètes de représentation.

L'étude des représentations théâtrales

Interpréter la vie sociale et la vie politique sous l'angle de la théâtralité relève d'une tradition académique assez établie. Le succès de cette métaphore doit beaucoup aux nombreux et profonds aspects symboliques de l'univers du théâtre. La notion de « rôles » qui se prête à toutes sortes d'emplois dans la littérature savante (eu égard à leur multiplicité éventuelle, leur caractère contraignant, leur marge d'interprétation) en constitue l'illustration la plus frappante. Mais on pourrait citer d'autres exemples de transposition : de la problématique des interactions entre acteurs à celle du rapport aux spectateurs, en passant par le côté ritualisé, répétitif, ancré dans des répertoires, des représentations.

Parmi les disciplines faisant abondamment usage du vocabulaire théâtral, l'anthropologie se situe au premier rang. L'analyse des rituels

se voit ainsi fréquemment abordée à grand renfort de rapprochements avec l'art dramatique¹. Certains anthropologues, partant de l'aspect emphatique de la théâtralité, mettent surtout en avant des lectures en termes d'intimidation, de signification d'un écart et d'efficacité symbolique. Ils sont rejoints en cela par beaucoup d'historiens qui interprètent toute mise en scène au sommet essentiellement du point de vue d'une volonté supposée des élites (politiques) de conférer de la solennité à ce qu'elles font et de la dignité à leur personne. On sera alors tenté de raisonner, comme le fait sous forme de chiasme le sémiologue et spécialiste du XVII^e siècle, Louis Marin, non seulement sous l'angle de la « représentation du pouvoir » mais d'un « pouvoir de la représentation² ». Il est cependant d'éminents auteurs, relevant desdites disciplines, pour nous mettre en garde contre des thèses excessivement réductrices en la matière et frisant le dogmatisme. De ces débats, il sera question dans la dernière partie du présent ouvrage.

Une autre veine, cette fois de nature sociologique, est celle qui a été développée par Erving Goffman et ses successeurs selon une perspective interactionniste. En résumé, cet auteur a bâti tout un édifice théorique assimilant la vie sociale à un théâtre. Il propose notamment des réflexions sur l'opposition entre scène et coulisses, l'agencement des rôles (parfois contradictoires) mais également les prises de distance possibles par rapport à ces derniers. Surtout, Goffman est le grand analyste des mises en scène de la vie quotidienne, des postures que l'on peut adopter ou non en fonction de ce que vos interlocuteurs savent de vous, des personnes se tenant à vos côtés et de la capacité à contrôler la situation. Son apport est d'avoir montré en quoi la présentation de soi varie considérablement au gré des circonstances et des interactions. Pour nombre d'acteurs sociaux, la construction d'une image n'est donc pas réductible à un modèle répétitif et figé mais dépend des audiences auxquelles on a à faire face concrètement. On conçoit aisément l'intérêt et toute la richesse potentielle d'une telle grille de lecture³. Cependant, il est couramment reproché à Goffman

1. On pense surtout aux célèbres travaux de Victor Turner. Cf. par exemple *From Ritual to Theatre : The human seriousness of play*, New York, PAJ Publications, 1982. À vrai dire, ce titre l'indiquant clairement, ce serait plutôt l'univers traditionnel des rituels, des masques, qui est envisagé comme constituant le fondement anthropologique de formes ultérieures de théâtralité.

2. Cf. son article « Le pouvoir et ses représentations » repris dans le recueil de textes, *Politiques de la représentation*, Paris, Kimé, 2005.

3. Voir, entre autres, E. Goffman, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Garden City, Anchor Books, 1959.

de sous-estimer le poids de déterminants sociaux susceptibles d'affecter les attitudes de qui se trouve exposé au regard des autres. Il n'en reste pas moins que ses observations sur les tactiques liées aux représentations données, principalement dans le but de faire bonne figure et d'impressionner, sont loin d'être négligeables.

Notons qu'en science politique, d'une manière générale, les recherches se focalisant sur les dimensions symboliques ont toujours été tenues pour secondaires. Si tant est que l'on prenne la théâtralité du politique au sérieux, c'est surtout avec l'intention d'en démonter la façade. Il est alors fréquemment question de « spectacle », dans l'acception péjorative, manipulatrice du terme¹. Hormis certains travaux relatifs aux stratégies de communication, le décryptage du style des protagonistes de la scène politique relève surtout de l'essai journalistique. Pourtant, ne serait-ce qu'eu égard au fait que le gros des populations semble souvent s'intéresser davantage à l'image des acteurs politiques qu'aux aspects parfois abscons des questions qu'ils abordent, l'étude de la représentation au sens théâtral devrait se voir accorder toute l'importance qu'elle mérite². Rappelons enfin que cette dernière ne concerne pas exclusivement l'univers élitiste des palais gouvernementaux, des parlements, des studios de télévision et des podiums, mais également « la rue ».

L'analyse de la représentation politique et la question de la fusion des sens

Résumons-nous. Nous avons donc affaire à une notion plurisémique, mais dont les trois sens principaux que nous avons répertoriés ne sont pas sans affinités. À l'origine, ladite notion ne dénote rien de politique. Cependant, progressivement, tel va devenir le cas : d'abord du point de vue de la délégation d'autorité.

Les politistes vont nettement privilégier le deuxième sens, celui que nous avons placé sous l'étiquette de vicariance. La plupart du temps, l'optique retenue sera assez étroite, évoquant essentiellement les logiques « modernes » de représentation selon lesquelles des acteurs politiques élus ou désignés sont censés agir au nom des intérêts d'une population

1. Il convient d'évoquer ici les écrits de M. Edelman, à commencer par son ouvrage *Constructing the Political Spectacle*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.

2. En ce sens, cf. F. Mount, *The Theatre of Politics*, Londres, Weidenfield and Nicolson, 1972.